

**GROUPE DE PERFECTIONNEMENT SYSTEMIQUE**  
**Les Interventions Systémiques Coopératives - Année 2017**  
*Jacques-Antoine MALAREWICZ, un systémicien hors du commun*

La différenciation classique entre coaching et thérapie reste valable si on limite le coaching au champ du coaching professionnel.

C'est le choix très nettement fait par J.-A. MALAREWICZ. Il en précise les particularités et les exigences d'un point de vue systémique stratégique.<sup>1</sup>

Le développement, dans et hors entreprise, du coaching pose bien sûr quelques problèmes qui n'échappent pas à l'œil clinique et critique de JAM :

- Il semble que le coaching soit de plus en plus utilisé en entreprise pour **compenser les carences d'un management** qui ne prend plus le temps de comprendre et d'écouter. Le coach se retrouve ainsi chargé de faire une partie des missions qui incombent normalement aux supérieurs hiérarchiques des coachés/es
- Où la pensée de JAM se distingue de la plupart des affirmations concernant le coaching professionnel, c'est à propos du **concept de confidentialité**. Celle-ci n'est pas pour lui un absolu dans lequel le coach s'enfermerait avec son coaché. En effet, à partir du moment où le coach est engagé par l'Entreprise, c'est elle d'abord qui est son client. Par Entreprise, il faut entendre l'entité abstraite de production, et non les personnes physiques réelles des commanditaires. Il y a, d'une certaine manière, à propos de la règle de confidentialité, possibilité de conflit de loyauté pour le coach : doit-il soutenir son coaché, éventuellement contre les intérêts de l'Entreprise ou est-il seulement l'exécutant des volontés de cette dernière au détriment de la personne qu'il accompagne ? C'est donc, une fois encore, dans la **définition claire du cadre d'intervention** que le coach va pouvoir maintenir un espace de liberté et d'ouverture. Il doit pouvoir, si les objectifs officiellement convenus du coaching se révélaient en réalité ne pas être du tout ceux du coaché, renvoyer ce dernier à un nouveau tripartite. Une confidentialité absolue deviendrait alors en effet incompatible avec le cadre même de ce coaching.
- Le développement du **coaching interne** lui semble peu compatible, pour ne pas dire **incompatible**, avec la liberté dont doit jouir le coach pour remettre éventuellement en question la définition initiale de son intervention, et au minimum la possibilité « *de traduire en termes relationnels* », c'est-à-dire systémiques, cette demande.

Comme on le voit, JAM a une définition claire et précise, assez restrictive et exigeante, du champ d'application du coaching.

---

<sup>1</sup>Cf. MALAREWICZ Jacques-Antoine. *Réussir son coaching. Une approche systémique*. Village Mondial, Pearson, Paris, 2007